

Mettre au pied du mur

Découvrez l'expression « mettre au pied du mur »

Dans le langage courant, « mettre au pied du mur » signifie enlever toute échappatoire à quelqu'un, le contraindre à agir. Selon le Trésor de la langue française informatisé (dictionnaire de la langue des XIXe et XXe siècles), cette tournure trouverait son origine dans les combats d'escrime. Il s'agirait de pousser son adversaire à l'épée jusqu'à ce qu'il soit adossé au mur, lui ôtant ainsi tout moyen de reculer.



Selon d'autres interprétations, cette expression française viendrait du domaine militaire et de l'assaut des fortifications des villes en temps de guerre. Au XV^e siècle, la réputation de certains capitaines de grandes compagnies se serait faite sur leur habilité à s'emparer de places fortes et les tenir à l'aide d'hommes qui savaient grimper aux murailles et étouffer le guet.

Dès lors, pour tester les aptitudes physiques d'une personne en escalade, un moyen simple : la mettre au pied du mur de l'enceinte et la regarder grimper.

Une anecdote qui rappelle le redouté mur d'assaut (2 mètres à franchir) du parcours d'obstacles, épreuve phare et toujours d'actualité, des tests de sélections chez les fusiliers marins et les commandos.